



## Compte rendu du conseil municipal du 26 juin 2017

Présents : GUILLET Nelly – JALLIFIER Rémy – OTTENHEIMER Thomas - TIMSONET Philippe - PELLISSIER Denis - REGGIANNI Isabelle - GAMONET VIDAL Nicole

Excusé(s) : TESTON Jonathan - ANTRESSANGLE Magalie - BARBIER Marlène

Secrétaire de séance : REGGIANNI Isabelle

Autre(s) personne(s) présente(s) : Audrey Charrasson

L'ordre du jour a appelé les points suivants :

1. Dossier VEOLIA : Assistance AMO Département de la Drôme / Point dossier contrat affermage
2. Recrutement Temporaire service technique
3. questions divers

### **1. Dossier VEOLIA**

Thomas Ottenheimer présente aux élus le dossier d'assistance de maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental de la Drôme –Service Eau- sur le dossier du contrat d'affermage avec VEOLIA. Compte tenu de la complexité de ce dossier, il propose que la commune soit épaulée dans cette mission pour gérer la fin au contrat d'affermage avec la société Véolia et de relancer une consultation.

En effet au vue de l'incapacité actuelle de la commune à reprendre en exploitation en régie en raison d'un manque de personnel et de matériel qualifié pour effectuer cette mission, il est proposé que cette consultation soit relancée pour une durée de 3 à 5 ans, afin de permettre la mise en place des nouveaux dispositifs de la loi Notre et de faciliter le transfert de cette compétence Eau vers l'intercommunalité aux horizons 2020-2022.

Le montant de cette accompagnement s'élèvera à 7 975.00€ HT et sera financé sur le budget Eau, via la ligne sur les honoraires portée au budget 2017.

Par ailleurs, un diagnostic doit être engagé par l'intercommunalité, un courrier sera adressé pour demander à ce que la commune de Vassieux en Vercors soit considéré comme prioritaire et puisse bénéficier en 1<sup>er</sup> de ce diagnostic.

*Soumise au vote, cette proposition est approuvée à l'unanimité*

### **2. Recrutements**

- Contrat à durée déterminée service technique :

Afin de pallier à l'absence d'un agent des services techniques qui fait suite à un arrêt pour accident de travail, il est proposé de recruter temporairement un agent contractuel pour assurer la continuité de service. Un poste de 3 mois à 35h semaine sera créé.

En conséquence, le recrutement d'un CUI/CAE à mi temps décidé lors du Conseil du 08 Juin est reporté et sera ré étudié à la reprise de l'agent en arrêt pour accident de travail

- Contrat à durée déterminée poste « cantine »

L'agent contractuel qui occupait le poste périscolaire nous a fait savoir qu'elle ne souhaitait pas renouveler ce contrat pour raisons personnelles, aussi il convient de recruter un agent contractuel. Un poste à temps complet ( 8h semaine annualisé) sera proposé selon les mêmes modalités que le contrat actuel.

*Soumise au vote, ces propositions sont approuvées à l'unanimité*

### **3. Questions Diverses/compte rendus réunions :**

- Demande de locations de parcelles : suite aux demandes du Gaec de Jossaud et de François Lejeune sur les parcelles anciennement louées par Madame GUILLERMIE, la rencontre entre les deux demandeurs et Thomas Ottenheimer n'ayant pas permis de trouver un accord entre les deux demandeurs, une démarche sera donc lancée auprès des services de l'état afin d'obtenir leur soutien sur ce dossier.
- Centre de la ville de Bollène : pour faire suite aux nombreuses informations circulant sur la vente du centre de Bollène, le Conseil Municipal est en mesure de confirmer qu'une délibération du Conseil Municipal de la ville de Bollène confirme avoir trouvé un acquéreur. A ce jour, l'acquéreur n'a pas pris contact avec la Mairie et aucune démarche du notaire auprès de la Mairie n'a été engagée.
- Cérémonie du 18 Juin: Thomas Ottenheimer informe de l'organisation de la cérémonie qui s'est tenue au Mont Valérien et remercie Eva Lauth qui représentait la commune comme « porte coussin ».
- Réunion associations préparatoire à la fête du village (23 Juin)

La séance est levée à 23h00

La secrétaire de Séance Isabelle REGGIANI